

Dans ce récit, Danielle nous parle de la participation citoyenne à l'école publique, thème qui est au cœur des activités de l'organisme La Troisième Avenue.

L'expérience de chacun est une richesse

L'histoire de la Troisième Avenue ne peut s'envisager sans la participation des parents ni celle des jeunes. L'organisme s'est construit sur l'idée qu'une transformation sociale ne peut se faire sans mobilisation collective. En tant que structure d'éducation populaire, nous avons pour point de départ l'expérience des gens et leurs aspirations, explique Danielle. L'organisme ayant pour vocation de soutenir ces initiatives citoyennes, c'est sur ce terreau fertile de réalités individuelles et à partir de la convergence de ces différentes réalités que vont se mettre en place des outils collaboratifs visant à introduire une plus grande justice sociale à l'école. Des objectifs rendus possibles par l'élaboration, la transmission et la diffusion d'un savoir collectif.

À partir de 1998, la Troisième Avenue soutient la constitution d'un groupe de parents intéressés par les enjeux en éducation. Rencontrés dans divers quartiers de Montréal, ces parents reçoivent de la part de l'organisme une bourse pour participer au Programme d'été de l'Institut de développement communautaire de l'Université Concordia. La Troisième Avenue y participe à titre d'organisme soutenant le développement de la capacité d'action citoyenne.

Pendant plusieurs années, la plupart de ces parents se retrouvent dans le cadre du Programme d'été, participant aux rencontres, aux échanges avec les praticiens de l'action communautaire et les militants, animant des journées de formation, aiguisant leur sens politique et leur engagement. De plus en plus mobilisés, ils précisent petit à petit ce qui les relie, ce qu'ils partagent en commun dans leur vision du système scolaire. Ce qui les reliait c'est tout d'abord le constat d'un sentiment d'impuissance à l'école, qui rejaillissait également au sein de leur vie de famille, où ils se sentaient désarmés par rapport à l'expérience scolaire de leurs enfants. Ils observaient également des inégalités entre les enfants, entre des groupes d'enfants, au sein d'une même école et d'une école à l'autre. Afin de rendre visible sur la place publique cette vision, ils ont alors créé un mouvement baptisé *Parents en action pour l'éducation*.

Récit recueilli dans le cadre du projet « Pratiques d'intervention novatrice dans les organismes d'aide aux nouveaux immigrants: expérimentation d'une démarche réflexive de « récits de pratique ». CRSH 2010-2012. Par Catherine Montgomery.
© Équipe METISS, CSSS de la Montagne



METISS

Migration et ethnicité dans
les interventions en santé
et en services sociaux

Croiser les savoirs

Les parents considèrent cependant que le portrait général de la situation de l'école qu'ils dressent, s'il est légitime et partagé par nombre d'entre eux, n'est peut-être pas suffisant. Ce portrait est-il fidèle à la réalité ? Pour renforcer leur position et nourrir leur réflexion, ils décident de faire appel aux chercheurs, à l'analyse distanciée, à leur expertise. Nous avons utilisé l'approche de croisements des données de la recherche avec l'expérience. En considérant qu'à travers l'expérience, il est possible d'observer des enjeux, des phénomènes. Le sentiment qui découle de l'expérience à laquelle je me confronte est aussi important que les faits.

Ressentir les inégalités et pressentir qu'il y a quelque chose à l'école qui peut les expliquer... voilà les hypothèses que les parents vont chercher à vérifier. Avec l'appui de la Troisième Avenue, ils mettent alors en place des forums populaires Justice sociale et éducation. Cinq forums sont organisés sur deux années. Chaque fois, un chercheur est invité à intervenir sur un thème différent. L'idée est d'essayer d'établir quelle serait la part de responsabilité de l'école dans la création ou la reproduction des inégalités entre les groupes d'enfants. Les forums permettent d'aborder la problématique du racisme, de la discrimination, du lien entre pauvreté et revenus ou encore du cheminement de certains groupes de jeunes, comme les jeunes Noirs.

Au total, deux cent quatre-vingts personnes participent à ces cinq rendez-vous. Chaque fois, une idée saillante rejailit : les jeunes, ainsi que l'expriment les participants, ne sont pas considérés comme un apport valorisant pour l'institution mais sont plutôt perçus comme les maux du système. Les jeunes seraient responsables de leur échec et, en bout de ligne, leurs parents aussi. Cette idée, largement répandue dans l'opinion publique, est pourtant très éloignée de ce qui ressort des discussions. Au contraire, les participants considèrent que le système, en blâmant les jeunes, révèle en fait ses propres limites à les faire tous réussir.

Le groupe de parents qui a participé à la mise en œuvre de ces forums populaires estime qu'il a désormais une double responsabilité. La première consiste à produire une analyse détaillée des obstacles qu'ils rencontrent avec l'institution, en tant que parents, mais également des obstacles que rencontrent les jeunes. C'est la seconde obligation : il est important d'écouter et de faire parler les jeunes de ce qu'ils vivent à l'école. Cette analyse va ainsi permettre de déterminer des moyens d'action pour faire en sorte que les jeunes cessent de n'être qu'un objet de critique ou un sujet d'analyse. Ils doivent être replacés au centre des préoccupations. Face à ces situations, ils doivent devenir eux-mêmes acteurs.

Dignité et droits, construire des savoirs avec les jeunes

Dans le cheminement de la Troisième Avenue et de *Parents en action pour l'éducation*, la suite logique du processus suppose donc de donner les moyens aux jeunes de prendre toute leur place. Il faut pour cela mettre en place une approche et créer un espace d'expression. Nous nous sommes intéressés à l'approche du récit de vie. Recueillir les expériences des enfants et identifier avec eux des situations vécues à l'école où ils avaient eu le sentiment de ne pas avoir été respectés dans leur dignité. Quels sont les ingrédients de la dignité ? Quatorze jeunes participent à des ateliers au cours desquels ils identifient des situations où ils ont été bafoués dans leur dignité mais également où ils sont parvenus à rétablir cette dignité, à leurs propres yeux ou aux yeux des autres. Les ateliers permettent de recueillir des histoires qui vont ensuite être assemblées et combinées afin de produire dix Récits de dignité (voir Rachédi, 2008 pour descriptif du projet). Dans chacun des récits, où l'anonymat des participants est préservé, une phrase clé définit l'un des ingrédients de la dignité selon les jeunes.

La dignité, c'est reconnaître que, quel que soit notre âge, nous, les jeunes, pouvons apprendre des choses aux adultes.

La dignité, c'est la même justice pour tous.

La dignité, c'est avoir le droit d'être plus grosse que les autres sans qu'on se moque.

...

Toujours dans une perspective d'enrichissement du savoir, un nouveau groupe s'intéresse à la question des droits des enfants. Les jeunes examinent la Convention relative aux droits de l'enfant pour identifier quels sont ceux qui, dans les récits, sont bafoués. Ce travail permet d'éclairer la réalité de ce que vivent beaucoup de jeunes dans les écoles de Montréal. Il y a là une volonté que la parole des jeunes ait une portée plus universelle. Le travail en atelier permet de caractériser les quatre droits fondamentaux des jeunes :

Le droit d'être reconnus sans discrimination, individuellement et en groupe.

Le droit de donner leurs points de vue et leurs idées.

Le droit d'être entendus et respectés par les adultes.

Le droit d'avoir leurs rêves et de se développer à leur plein potentiel.

Pendant plusieurs mois, La Troisième Avenue orchestre ce travail de recueil des paroles d'enfants, étape indispensable sur le chemin du processus de création emprunté par l'organisme, le groupe de parents, les chercheurs et, désormais, les jeunes.

Une trousse multimédia, l'outil

Dans le cadre de sa mission d'éducation populaire, l'organisme amorce une nouvelle étape dont l'objectif est la création d'un outil qui valorise le savoir élaboré par les jeunes. Cet outil va prendre la forme d'une trousse multimédia d'éducation aux droits des jeunes, baptisée *Imagine Éducation*. Pendant plus d'un an, une quarantaine de jeunes vont s'impliquer, d'une façon ou d'une autre, dans la

réalisation de la trousse. Dans un premier temps, ils participent au tournage de trois vidéos dans lesquelles ils évoquent leur quotidien à l'école et les difficultés auxquelles ils sont parfois confrontés : intimidation, rumeurs, discrimination, etc. Alors qu'ils assuraient « avoir le pouvoir de changer [leurs] écoles », les jeunes deviennent les acteurs de ces changements.

Dans le cadre des ateliers, différentes techniques créatives sont utilisées pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées et de connecter à leurs sentiments, selon l'expression de l'intervenant. Trois lignes directrices émergent de ce travail :

- Premièrement, les jeunes qui participent au projet expliquent qu'ils apprécient de pouvoir parler de leurs problèmes avec des personnes extérieures à leur école. Même s'ils n'étaient pas dans le même établissement, ils rencontraient d'autres jeunes ayant les mêmes préoccupations que les leurs et une même volonté de se mettre en action pour changer les choses ;
- Pourtant, expliquent-ils également, il leur arrive souvent de se retrouver seuls, sans adultes. Ils ont d'ailleurs de nombreuses raisons pour ne pas les interpeller : les adultes, il ne faut pas les déranger, ils ont déjà beaucoup d'inquiétudes ; parfois, les adultes ne les écoutent pas, ne les croient pas, voire même leur expliquent que la vie est ainsi faite et qu'ils doivent s'habituer et faire avec ;
- Enfin, les jeunes avancent l'idée qu'il n'y a pas que des victimes (de discrimination, de violence, d'intimidation, etc.), qu'il est également douloureux d'être témoin ou acteur de l'agression. Il est donc important, c'est le troisième axe, de tenir compte de la complexité de la situation de chacune des trois parties impliquées et de traiter les différents aspects du problème.

La conception de l'outil se poursuit autour de ces lignes directrices. Construit autour d'ateliers, Imagine Éducation doit amener les jeunes à réfléchir aux situations qu'ils vivent, pour pouvoir agir dessus et les transcender. Ils sont invités à aller au-delà des cadres qui existent et qui peuvent les contraindre. Ce qui donne cette force de penser plus loin, c'est la puissance que l'on accorde à leurs propres idées. Basée sur ces lignes directrices, la trousse interactive propose cinq ateliers auxquels les adultes ne participent pas. Les jeunes préparent alors un plan d'action qu'ils vont ensuite proposer aux adultes, afin de les amener à se pencher sur ce que veulent les jeunes et à s'allier à eux pour apporter ces changements.

Une appropriation réciproque

Les jeunes réfléchissent donc à la façon dont ils vont pouvoir créer un savoir et introduire des changements à l'école. Car créer un savoir n'est pas une simple question d'écoute. Lorsqu'on essaye de faire émerger le savoir des jeunes, de sorte qu'il devienne un outil d'action, on souhaite qu'à travers

l'échange de l'expérience de chacun, les enfants portent un regard qui leur donne confiance dans leur propre jugement et découvrent ce qui lie leurs différentes expériences entre elles. L'approche par les droits est une façon de créer un cadre commun pour penser et agir.

Comment, désormais, faire en sorte que la trousse interactive d'éducation aux droits des jeunes *Imagine Éducation* soit utilisée de façon à ce que le transfert du savoir créé ne tombe pas à plat ? Si l'idée, c'est de s'en servir uniquement pour faire parler les jeunes, ça ne marchera pas. Cela n'aura aucune portée et je pense que les jeunes le reconnaîtront dans l'intention des adultes.

Imagine Éducation peut-il être utilisé dans des groupes communautaires, comme les maisons de jeunes par exemple, qui ont l'habitude de travailler avec les jeunes ? Ou en milieu scolaire, comme on pourrait le supposer pour une trousse qui parle des droits des enfants à l'école ? Pour l'instant, la *Troisième Avenue* demeure ouverte à toutes les utilisations dans la mesure où les acteurs du milieu acceptent pleinement l'idée que les jeunes peuvent être des agents du changement et qu'ils sont préparés à appuyer leurs initiatives. Les organismes communautaires travaillent de plus en plus en collaboration avec les écoles pour prévenir le décrochage scolaire, la violence ou l'intimidation. Si le cadre reste formel, il demeure moins rigide que celui de la classe ou de l'école en général. L'intervenante estime que l'espace de liberté nécessaire pour imaginer les choses autrement, ce que propose *Imagine Éducation*, est difficile à créer lorsqu'on se trouve aux prises avec les contraintes d'horaire, d'espace et d'autorité typiques de l'école. Il est donc important d'aménager des temps et des lieux différents qui permettent de recréer un sentiment de liberté et d'autonomie chez les jeunes.

Alors que la trousse *Imagine Éducation* est élaborée, les parents abordent à leur tour la question des droits des enfants à l'école. De par sa fonction, la *Troisième Avenue* a toujours été très attentive à ce que les gens pouvaient vivre en matière de respect des droits humains et des droits des enfants en particulier. *Parents en action pour l'éducation*, appuyé par la *Troisième Avenue*, a décidé d'organiser une série de Conversations publiques sur le thème des droits des enfants à l'école et d'entreprendre un plaidoyer auprès de la commission scolaire sur l'information aux droits et recours. Démarche à laquelle sont venus contribuer deux cents parents et une vingtaine de jeunes.

Transférer le savoir pour voir plus loin

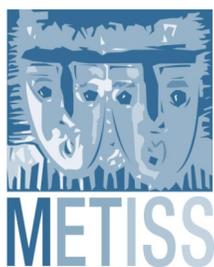
Mais plus largement se pose également la question du transfert du savoir, qui est l'un des mandats de la *Troisième Avenue*. Comment remettre à d'autres ce qui a été réfléchi, élaboré, créé ? Comment éviter, à chaque fois, de repartir de zéro ? L'organisme est aujourd'hui engagé dans une démarche pour que les nouveaux acteurs, les parents en particulier, apprennent des plus anciens. C'est une demande qu'expriment les femmes engagées récemment avec *Parents en action pour l'éducation*. Elles veulent apprendre pour éviter de refaire les mêmes erreurs, pour progresser et pour parvenir à agir sur les

pratiques des écoles de leur quartier. Elles font preuve d'une forme de maturité. Mais apprendre à léguer aux autres implique de rendre les savoirs encore plus explicites et plus efficaces. Ils doivent permettre de franchir les obstacles, de sensibiliser d'autres parents et de les amener à leur tour à agir.

Dans le cadre d'*Imagine Éducation*, le transfert de savoir peut se faire auprès de celles et ceux qui utiliseront l'outil dans le futur, que ces nouveaux acteurs puissent s'approprier le savoir créé dans les groupes de jeunes et de parents. Il peut également s'agir d'un transfert auprès des alliés potentiels des jeunes et des parents. Grâce aux approches et aux outils mis en place dans le cadre d'*Imagine Éducation*, ce transfert de savoir peut permettre d'influencer des façons de faire de ces alliés potentiels. Si bien que la convergence de ces deux transferts permettra d'avoir un impact ciblé dans certains milieux sociaux ou scolaires, et d'initier une perspective de justice sociale jusqu'ici absente.

Car avec un outil comme *Imagine Éducation*, fruit d'un long processus d'élaboration collective, l'objectif est désormais de faire bouger les lignes au sein de l'école afin que des acteurs – parents, jeunes, directions d'école, enseignants, etc. – développent une capacité de délibérer ensemble et parviennent à dégager des consensus qui vont dans le sens des attentes des jeunes. C'est l'un des enjeux des prochaines années pour la Troisième Avenue. Car au-delà, il y a également l'ambition que l'école retrouve son idéal démocratique, qu'il soit possible d'aspirer à l'égalité et à la justice sociale en son sein, qu'elle soit ce véritable outil d'émancipation qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. La Troisième Avenue va dans le sens des forces de changement qui parcourent la société et qui cherchent également à rétablir le pouvoir de délibération des citoyens. L'action collective c'est l'outil des citoyens pour appuyer cette quête. ◆

Un projet de l'équipe METISS, en collaboration avec l'UQAM, le CSSS de la Montagne et son Centre de recherche SHERPA



UQAM

Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne

Centre affilié universitaire

SHERPA
Recherche. Immigration. Société.